Ange, accompagnée de Blanche et de Gontrand L'ancienne dame de compagnie de la marquise de Monnecy paraissait altérée ; Gontrand bien qu'un rayon d'espérance éclairât son beau visage, ne cherchait pas à dissimuler un fond de tristesse : Blanche, les yeux gros, paraissait avoir pleuré.

—Mon cher monsieur Bourguignon, dit mademoiselle de Saint-Ange, vous savez la nouvelle ?Madame d'Harleville a reçu hier la lettre d'avis du ministère de la guerre de la nomination de Gontrand comme sous-lieutenant dans les spahis d'Afrique ; d'un moment à l'autre on peut lui expédier, avec ses lettres de service, l'ordre de rejoindre son régiment. M. Gonet est allé ce matin retirer définitivement le jeune homme de son école préparatoire, ainsi que sa sœur de sa pension, où l'un et l'autre ne devront plus retourner, et tous deux vont demeurer à Mennecy en attendant les évènements.

—Je savais tout cela, mademoiselle, répondit le sergent avec son impassibilité habituelle. J'espère que M. Gontrand doit être content : le voilà avec une épaulette d'officier. A dix-neuf ans ! c'est flatteur !

Puis s'adressant au jeune homme :

—Eh bien ! M. Gontrand, vous ne dite rien, tandis que vous devriez nager dans la joie de votre cœur.

Gontrand contemplait alors le tableau touchant qu'il avait devant les yeux : sa sœur était allée se jeter dans les bras d'Euphrasie, et les deux jeunes filles étroitement embrassées mêlaient leurs larmes et leurs soupirs.

—Mon vieil ami, répondit enfin le jeune homme, je n'oublie pas les obligations que le nom de mon père m'impose, et je brûle du désir de prouver à l'armée que je suis digne de lui et d'elle. Mais, balafré ajouta-t-il, en montrant au vieux soldat sa sœur et son amie qui se tenaient entrelacées comme deux lys battus par la tempête, voyez le chagrin de mes deux sœurs : ne peut-il pas faire naître en moi quelques regrets ?

—Il ne faut pas se nourrir de ces sortes d'ingrédients, répondit le grognard. Le métier des femmes est de pleurer, comme celui des lapins est d'être mangés ; voilà la chose....Mais si mademoiselle de Saint-Ange veut bien le permettre, venez faire un tour de jardin avec moi, monsieur Gontrand ; j'ai deux mots à vous dire sur la conduite que vous aurez à tenir en arrivant au régiment.

Le jeune homme suivit le grenadier, et après quelques pas faits au milieu d'un silence absolu dans une des allées les plus éloignées de la maison, le grognard, s'arrêtant tout-à-coup, et regardant fixément le jeune homme, lui dit :

—Vous aimez Euphrasie, monsieur Gontrand c'est indubitable ?

—Mon vieil ami, je ne crois pas vous avoir jamais donné sujet de....

—Allons ! monsieur Gontrand, interrompit le sergent, répondez-moi en officier et sans battre de breloques intempestives ; vous êtes amoureux d'Euphrasie ?

—Eh bien ! oui, j'aime votre fille, répondit le jeune homme, ayant l'air de faire un effort sur lui-même.

—Vous avez tort, et triple tort, monsieur Gontrand. Euphrasie n'est pas faite pour vous ; non pas que je ne la croie très-susceptible de devenir une grande dame, voire même une duchesse ; elle a été éduquée, instruite comme votre sœur, mademoiselle Blanche, sauf le perfectionnement ; mais ma fille n'a point de fortune ; elle n'aura point de dot ; et il vous faut, pour soutenir le grade que vous êtes appelé à remplir un jour, une femme qui vous apporte infiniment de quibus, attendu que votre masse ne sera pas lourde, à vous, grâce à votre respectable mère soit qui faire fondre l'argent comme le beurre dans la poêle.

—L'argent ne me fera jamais contracter une union si brillante qu'elle soit, répondit le jeune homme, si je n'aime la femme que je dois épouser. J'aurai mon état et l'avancement ne me manquera pas. Et puis, ma mère laissera bien, à ma sœur et à ma moi quelque débris du bien de notre bonne aïeule. En un mot, mon cher Balafré, la fortune est si peu de chose à mes yeux, que je mets le contentement du cœur bien au-dessus des richesses. Dans une union, un amour tel que celui que je ressens pour Euphrasie, est tout.

—Phœbus, que tout ça ! répliqua le grognard, en lissant sa moustache. Le feu du cœur ne fait pas bouillir la marmite ; on parle ainsi à quinze et à vingt ; mais à trente, le raisonnement change de position. Sans argent, dans la société actuelle, il n'y a ni bonheur, ni tranquillité, quand on est marié, aurait-on épousé la Vénus de Médicis en première noces.

—Et mon grade....

—Votre grade ? interrompit le grognard ; mais, mon cher ami, qu'est-ce qu'un sous-lieutenant, un lieutenant, un capitaine même de cavalerie, sans la moindre haute-paye de chez lui ? Un pauvre officier qui ne peut même pas entretenir sa pipe au grand complet et qui n'a tant seulement pas de quoi boire la goutte à volonté. Du temps de l'Empereur c'était différent, parce que les plus pauvres officiers, en arrivant aux hauts grades, trouvaient des dotations et des gratifications en entrant en campagne ; ils pouvaient se carrer, et c'était juste. Aujourd'hui la mode a changé ; il n'y plus rien à gratter en dehors de la solde allouée par le gouvernement ; et la part des officiers ne sont plus que des chevaliers de la triste figure, comme dit le vicomte de la Pannetière ; ils font peu d'effet au corps, à moins qu'ils n'y fassent des dettes, remède qui est pire que le mal. Ainsi donc, mon pauvre monsieur Gontrand, poursuivit le grognard, en donnant à sa voix une inflexion toute paternelle, vous voyez bien que vous avez eu tort d'aimer Euphrasie, parce que vous ne pouvez pas l'épouser. Tâchez de renfoncer une passion incoherente avec les positions respectives de chacun de vous ; quand même, ma fille est quasi votre sœur, attendu que vous avez été élevés dans le même berceau. Ayez donc assez de résignation pour couper court à un sentiment qui serait pour elle et pour vous un motif de chagrin, et pour sa mère, ainsi que pour moi, une collection de désagréments de tous les calibres.

—Mon vieil ami, répondit le jeune d'Harleville, je ne puis vous promettre de renoncer à mes projets de mariage avec Euphrasie ; car je suis sûr que, si mon brave père vivait, il ne s'opposerait pas à cette union. Je ne vous promettrai pas davantage de cesser d'aimer Euphrasie, parce que ce sacrifice serait au-dessus de mes forces ; mais je vous donne ma paroles d'honneur de lui inspirer tant de résignation, que le contre-coup de mon départ, s'il a lieu, ne l'affligera pas, et n'apportera aucun trouble dans votre intérieur. Je serai seul malheureux, et alors, ne trouvez pas mauvais que j'emporte au moins, avec moi, la douce certitude d'être aimé de celle que j'appelais jadis ma sœur, et que, plus tard, j'espère nommer ma femme.

Gontrand avait prononcé ces dernières paroles en serrant la main du grognard avec une convulsive exaltation. Le sergent se sentit ému de la force de caractère, de la loyauté et de la résignation de son jeune ami ; aussi lui dit-il, en le pressant contre son cœur :

—Eh bien ! monsieur Gontrand, je m'en rapporte à vous. Dialoguez avec ma fille comme bon vous semblera ; mais que ces causeries n'aient qu'un but, celui de la préparer à votre absence et sans perdre de vue que tous deux vous êtes mes enfants et, qu'avant tout, l'honneur d'Euphrasie est le mien.

Les deux amis revinrent dans la salle sans laisser percer ni par leur contenance, ni par leurs paroles, le sujet de l'entretien qui venait d'avoir lieu. Le grognard dit seulement, d'une manière indifférente, qu'il venait d'initier son jeune officier aux devoirs de son nouvel état. Gontrand, de son côté, alla comme de coutume s'asseoir entre sa sœur et Euphrasie, et causa avec cette dernière comme d'habitude. Quand à mademoiselle de Saint-Ange et à madame Bourguignon, elles s'entretinrent de la visite que M. Gonet devait faire au château, madame la comtesse d'Harleville l'ayant fait prévenir qu'il eût à effectuer un emprunt de 10,000 fr. hypothéqué sur la terre de Mennecy, pour faire face aux dépenses qu'allaient lui occasionner l'équipement et le départ de son fils.

Émile Marco de Saint-Hilaire.

(A continuer.)

LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 7 JUILLET, 1846.

AVIS A NOS ABONNÉS DE QUÉBEC.

Nous informons nos abonnés de Québec que M. F. X. Julien, messager de la Corporation de cette ville, est chargé de l'agence de nos publications. Ils voudront bien s'adresser à lui pour tout ce qui les concerne. M. Julien est chargé en même temps de collecter et retirer tout ce qui peut nous être dû à Québec, pour abonnements, etc.

La faveur particulière qui a accueilli déja si favorablement, dans tout le district de Québec, *La Revue Canadienne* et l'*Album*, nous fait un devoir bien doux, d'offrir à ses habitans nos remerciments sincères pour leurs vives sympathies.

Un voyage que nous venons de faire à Québec, nous a convaincu de toute l'étendue des torts dont nous nous sommes rendus coupables envers les abonnés de cette ville. Nos journaux leur ont été *expédiés* trop tard. *Nous leur fesons à ce sujet* nos apologies. A l'avenir nous nous engageons à les envoyer, l'été par les steamers et l'hiver par la malle, les jours mêmes de publication. Ils seront sûrs maintenant de recevoir les nouvelles toutes fraiches.

A NOS ABONNES DES CAMPAGNES.

Nos abonnés des campagnes sont informés qu'à l'avenir *La Revue Canadienne* sera publiée les MARDI ET VENDREDI, dans l'après-midi, assez tôt pour être expédiée par les steamer *St. Lavis* et *Britannia*, aux paroisses des deux côtés du fleuve St. Laurent et de la Rivière Chambly.

Nous remettons à un autre numéro, pour faire place aux nouvelles d'Europe, et particulièrement aux détails de la mort de Sa Sainteté Grégoire XVI, la continuation de notre article sur " La crise ministérielle."

Nouvelles d'europe.

Arrivée de la Malle du 19 Juin.

ARRIVÉE DU "BRITANNIA."

15 JOURS PLUS TARD.

Le *Britannia* est arrivé à Boston Samedi à 10 heures du matin, et la malle anglaise est arrivée hier matin en cette ville, à peu près à la même heure. Cette malle nous apporte les nouvelles jusqu'au 19 juin.

Celles qui nous intéressent sont la passation des premières clauses du bill sur les céréales dans le comité de la chambre des Lords.

Le duc de Buckingham et le comte de Wicklow ont proposé chacun un amendement. Celui du premier tendait à rendre fixe le droit qui, suivant le projet de loi, doit aller en diminuant pour s'éteindre en 1849. Celui du comte de Wicklow tendait à imposer un droit fixe de cinq chelins par quartier sur tout grain n'étant pas le produit d'une colonie anglaise. *L'un et l'autre ont été perdus à* une minorité de 33.

Les journaux anglais ne laissent aucun doute sur le résultat du vote que doit amener la discussion engagée à la Chambre des Communes sur les affaires d'Irlande. Le ministère de sir Robert Peel se trouvera en minorité ; il ne veut pas prévenir cet échec en retirant le bill de coërcition, pour se réserver la gloire de mener à fin la grande réforme économique à laquelle le premier ministre a glorieusement attaché son nom. C'est une retraite volontaire qu'il se ménage ; mais il veut tomber les armes à la main, en laissant à ses adversaires des embarras dont il ne leur sera point facile de triompher. Ils ne présentent pas cette force de cohésion qui distinguait jadis les partis en Angleterre. Il parait que le cabinet lui-même n'est pas très-uni, et que ses dissentions, à en croire le *Globe* seraient assez graves pour compromettre seules son existence politique.

Une dépêche importante du ministre colonial au gouverneur Cathcart, en date du 3 juin, est publiée dans l'*European Times*, nous en parlerons dans notre prochain numéro.

La communication hebdomadaire par la vapeur entre la Grande-Bretagne et l'Amérique du Nord est sur le point d'être mise en opération.

FRANCE.

Pierre Lecomte, le misérable assassin, qui a fait feu sur Louis Philippe le Roi des Français, et son auguste famille, il y a quelques temps, a été exécuté le 8 juin a 5½ heures, à la Barrière St. Jacques.

Lecomte, après avoir longtemps résisté aux instances et aux conseils de M. l'Abbé Grivel et de M. Duvergier son défenseur, avait fini, samedi, par *signer une demande en grâce que S. M. avait bien* voulu recevoir de la main de M. Duvergier, et à laquelle *peut-être elle* eût accédé dans son inépuisable clémence, si le conseil n'avait unanimement reclamé l'exécution de l'arrêt de la cour des pairs.

L'événement le plus important que nous apprenons par ce steamer est sans contredit la mort de Sa Sainteté Grégoire XVI, le 1er juin. Nous donnons à cette grande nouvelle toute la place que nous pouvons lui donner aujourd'hui, dans nos colonnes. Nous publierons encore dans notre prochain numéro, de nouveaux détails sur les FUNERAILLES DU PAPE—LE CONCLAVE ET L'ELECTION DU NOUVEAU PAPE.

La température avait été très belle en Angleterre et très favorable à la moisson. Les récoltes avaient la plus belle apparence, et était plus avancées que dans les années précédentes. On entretenait quelques craintes quant aux patates, qui n'étaient pas tout-à-fait hors de danger.

Les provisions étaient en abondance sur les marchés. Le prix du blé avait baissé de 4d. par 70 lbs et la farine d'un chelin par baril.

Angleterre.—Si l'on en croit le *Times*, les jours du ministère sont comptés, et sir Robert Peel va tomber en minorité à la chambre des communes, soit sur la question du bill de coërcition pour l'Irlande, soit sur la législation des sucres :

" Pour échapper au danger qui le menace, il faut qu'il fasse une nouvelle concession à ses adversaires. Il peut retirer le bill de coërcition, et, avec l'appui de ses anciens amis les protectionnistes, livrer bataille au whigs sur la question des sucres ; mais il est certain qu'il sera vaincu dans la question irlandaise, s'il persiste. En effet, comme il n'a pu obtenir la seconde si cet appui vient à lui manquer. Il suffira aux protectionnistes de le laisser seul avec le petit nombre de ses partisans personnels contre toute la phalange des whigs, qui est de plus du double.

" Tel est le danger ; cependant nous pensons que sir Robert Peel restera fidèle au bill de coërcition, et qu'il aimera mieux tomber, comme tant d'autres avant lui, sous le poids d'une difficulté irlandaise. Nous ne pouvons dire jusqu'à quel point cette détermination serait prudente, mais nous ne devons reconnaître qu'elle serait convenable. Ni le ministère, ni ses amis ne doivent désirer prolonger une lutte aussi inégale que celle à laquelle ils ont été exposés depuis l'adoption du bill des céréales et des douanes dans la chambre des communes. Un ministère ne peut être ainsi à la merci de ses amis ou de ses adversaires naturels sur la moindre question. Ainsi, dans quelques jours, le sort du ministère actuel sera décidé, s'il ne l'est pas dès à présent.

" Avant la fin de la semaine nous pouvons voir la formation d'un autre cabinet et le retour au pouvoir d'un parti qui, quels que soient ses défauts, arrivera avec le prestige d'une victoire récente et longtemps contestée, et le mérite d'avoir contribué loyalement au succès d'une manière la plus large et la plus importante des temps modernes."

Chine et Angleterre.—Voici un fait, dit le *Daily News*, qui peut compliquer d'une manière sérieuse les rapports de l'Angleterre avec le Céleste-Empire. Depuis que l'introduction de l'opium est prohibée en Chine, les Anglais se sont mis à faire la contrebande du sel. Or, la vente du sel constitue le monopole dont le produit forme la principale branche du revenu impérial. Aussi le gouvernement chinois a-t-il donné les ordres les plus rigoureux pour la répression de ce nouveau genre de contrebande, qui prend chaque jour plus d'extension et d'importance.

Les choses en sont arrivés à ce point, dans la province de Canton, que le vice-roi, après avoir ordonné sur tous ces faits une sérieuse enquête, a cru devoir, par un arrêté tout récent, porter des peines très-sévères contre ceux qui seraient, à l'avenir, convaincus d'avoir fait la contrebande du sel.

On s'attend à des difficultés sérieuses, lorsque les circonstances amèneront contre des sujets anglais l'exécution de cet arrêté.

—Comme on s'y attendait, la seconde lecture du bill des céréales, a passé à chambre des lords dans la séance du 2?. La deuxième lecture a été décidée par 211 voix contre 164 ; ce qui donne au ministère 47 voix de majorité.

—Les journaux anglais persistent à croire que le roi des Français doit faire une nouvelle visite à Londres vers la fin du mois de juin, et ils ajoutent même qu'il sera accompagné de plusieurs de ses fils.

—A propos du nouvel accouchement de la reine d'Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, a adressé à toutes les paroisses pour être récitée matin et soir, une prière dans laquelle la saint prélat demande *l'Etre qui préside à la multiplication de l'espèce humaine, de vouloir bien jeter un regard favorable sur la reine et son auguste époux, afin qu'ils puissent continuer à goûter longtemps ensemble les joies de ce monde.*

Bavière.—On écrit de Munich, le 24 mai : " Aujourd'hui le prince Luitpold s'est rendu en grand cortége au palais des états, pour prononcer, par ordre du roi, la clôture de la session. S. A. R. a annoncé que le roi donnait sa sanction à tous les projets de loi présentés aux états avec les amendements. Les projets de loi concernant les chemins de fer sont sanctionnés. Voici ce qui concerne le tarif des douanes pour 1846 à 1848 : le roi sanctionne les résolutions des états à cet égard, et promet qu'il fera tous les efforts en son pouvoir pour que le zollverein s'étende par l'accession des autres états, et pour que les rapports commerciaux avec les pays d'outre-mer prennent un plus grand développement."

Espagne.—Des voitures omnibus, dans le genre de celles qui circulent à Paris, ont été inaugurés à Madrid le 15 mai. Une de ces voitures a versé, ce qui, pour un début, a pu paraître à plus d'un voyageur d'un mauvais présage.

—Le colonel Rubin de Cœlis, l'un des chefs de l'insurrection de la Galice et qui, disait-on, avait été assassiné par ses anciens soldats, écrit de Peniche (Portugal) à l'*Echo del Comercio*, qu'il se propose de publier certaines pièces qui jetteront un grand jour sur les causes qui ont provoqué et fait échouer l'insurrection.

Hollande.—Le roi des Pays-Bas a quitté La Haye le 27 mai ; il se rend à Weimar, et poursuivra son voyage jusqu'en Silésie et peut-être en Russie. Il n'a pas signé, avant son départ, les derniers arrangements douaniers entre les Pays-Bas et la Belgique ; de sorte que ce traité se trouve ajourné jusqu'à son retour.

Italie.—On annonce que des négociations sont ouvertes à Naples pour obtenir un abaissement des tarifs de douane qui porterait particulièrement sur les vins et liqueurs, sur les parfumeries, sur les objets de mode et de toilette, et sur tous les objets connus sous la dénomination d'articles de Paris.

Pologne et Gallicie.—On écrit des frontières de Gallicie, le 18 mai à la *Gazette d'Augsbourg* : " L'instruction contre les complices de la dernière insurrection ne paraît pas prendre un caractère sommaire. On croit, au contraire, qu'elle durera pendant plusieurs années. Plusieurs prêtres qui avaient été mis en prison à Olmütz seront rendus à la liberté, leur innocence étant reconnue. L'autorité exécutive de Cracovie a proposé au général Castiglione de mettre les journaux suivants sur la liste des feuilles défendues : *le Siècle, la Gazette universelle allemande*, et trois journaux de Prusse, *la Gazette de Wess, la Gazette de Breslau*, et *la Gazette de Posen*. Nous apprenons que le comte Castiglione a consenti à prohiber les deux premières feuilles, mais non les trois dernières ; à cet égard, il a ajourné sa décision. Le sénateur Kopff dirige la censure. Les dépenses pour les mesures militaires prises en Gallicie depuis le commencement du mouvement insurrectionnel s'élèvent à environ deux millions de francs par mois."

Portugal.—Le comte de Villaréal étant insuffisant pour former un nouveau cabinet, la reine a chargé de cette mission le duc de Palmella, qui a immédiatement composé son ministère en s'adjoignant le duc de Terceire, le général Saldanha, MM. Tojal et Azevedo. Le 20 du mois dernier ce personnage a présenté sa liste à la reine. Mais cette princesse qui avait déjà voulu lui imposer des collègues, à quoi il s'était formellement refusé, lui a fait alors des conditions de gouvernement qu'il n'a pas cru devoir admettre. Tout était donc remis en question, et l'on disait que le duc de Terceire allait partir pour prendre le commandement en chef de l'armée d'opérations contre les insurgés.

—Toutes les provinces du Nord se sont prononcées, et la révolution a gagné le Sud. Une partie de l'armée ne veut plus se battre contre le peuple ; le reste occupe quelques places fortes, et le moral des soldats est fortement ébranlé. Toutes les villes principales sont, au contraire, au pouvoir des insurgés, et, comme on l'a vu hier, les différentes juntes devaient se réunir à Leïra en assemblée souveraine, au nom du peuple portugais. Voilà la situation exacte du Portugal.

Prusse.—Les conférences du nouveau congrès douanier allemand commenceront à Berlin le 7 juin. M. de Rochow, président de l'office du commerce à Berlin, est portée vers un système de protection modérée. Toutes les autres influences gouvernementales, à Berlin, se prononcent pour ne point élever le tarif du zollverein. Les états du midi de l'Allemagne se trouvent en opposition avec cette tendance du gouvernement prussien, qui a déclaré, dans une note officiellement communiquée il y a quelque temps aux états du midi de l'Allemagne, que si ces mêmes états persistaient à demander un nouveau système à introduire dans le tarif du zollverein, ce système menacerait l'existence même de l'union douanière. Le cabinet de Berlin engage donc les états du midi de l'Allemagne à se désister de leurs demandes protectionnistes.

—Une résolution prise par les dames polonaises qui habitent Berlin, a fait dans cette ville la plus vive impression. Ces nobles femmes, pleurant les malheurs de la patrie, ont toutes pris le deuil. Il y a quelques jours on a même vu des jeunes filles polonaises se présenter en vêtements noirs à la célébration de leur mariage.

Russie.—On écrit de Saint-Pétersbourg, le 16 mai : " On annonce que le prince Albert, époux de la reine Victoria, viendra ici pour assister aux fêtes du mariage de la grande-duchesse Olga. Le prince rendrait ainsi à l'empereur la visite que celui-ci a faite à la reine Victoria en 1844. On fait de grands préparatifs à Peterhof."

Saxe.—Un prisonnier mystérieux se trouve depuis quelque temps dans la forteresse de Kœnigstein, en Saxe ; on croit que c'est Tyssowski, le dernier dictateur de Varsovie. Il n'est heureusement pas question de son extradition. On croit qu'il sera envoyé en Amérique.

Suède.—Une lettre de Stockholm, adressée au *Mercure d'Altona*, dit que la visite du roi de Suède au roi de Danemarck, à laquelle se rattacherait une assez grand pensée politique, n'est pas encore résolue.

Suisse.—Le conflit qui s'était élevé à propos de l'inspection d'un établissement publique entre le grand conseil du Tessin et l'archevêque de Milan, s'est terminé à l'avantage du prélat. Comme directeur de cet établissement qu'il a doté en partie, l'archevêque en a renvoyé les élèves et l'a fermé.

FRANCE.

PARIS, 7 juin.

MORT DE S. S. GRÉGOIRE XVI.

Par une lettre datée de Rome le 28 mai et reçue à Arras le 4 juin, M. Rossi, ambassadeur de France près le Saint-Siège, informait Mgr. le cardinal de La Tour-d'Auvergne, d'après le témoignage du médecin du Pape et de l'ambassadeur d'Autriche, qu'une légère indisposition d'un peu de fièvre, qui avait empêché l'auguste chef de l'Eglise d'assister, le 26, à la grand'messe célébrée à *Chiesa-Nuova* pour la fête de saint Philippe de Néri, n'avait eu aucune suite et qu'on pouvait regarder Sa Sainteté comme entièrement rétablie.

" Je tiens, ajoutait l'ambassadeur, à rassurer Votre Eminence en prévention de tout ce qu'on publiera probablement d'alarmant dans les gazettes, d'après les différens bruits répandus même à Rome."

La satisfaction que devait causer cette assurance est cruellement trompée. Une dépêche télégraphique de M. Rossi, datée du 1er juin, annonce que le pape est mort subitement ce même jour, entre 9 et 10 heures du matin.

" Grégoire XVI, Mauro Capellari, dit le *Journal des Débats*, était né à Bellune le 18 septembre 1765. Moine bénédictin de la congrégation des Camaldules, il s'était rendu célèbre dans son ordre par sa science ecclésiastique et par sa connaissance profonde des langues anciennes et modernes de l'Orient. Une réputation de doctrine et de régularité répandue au delà du cloître, et l'estime générale qui entourait son caractère, avaient assuré au modeste religieux, long-tems avant d'être appelé au sein du sacré-collége, une considération égale à celle des princes de l'Eglise.

" Sa nomination, en mars 1825, par Léon XII, fut considérée comme la réparation d'un oubli du règne précédent. Il fut bientôt placé par ce pontife à la tête de la vaste et importante administration de la Propagande, pour laquelle le désignait spécialement son érudition africaine et asiatique, les talens qu'il y déploya confirmèrent sa haute réputation de capacité. Le même Pape lui confia la mission d'organiser l'enseignement dans les Etats-Romains.

" Au conclave de 1828, Mauro Capellari fut un des cardinaux les plus favorisés par l'opinion du dehors, et les plus violemment combattus au-dedans par le parti appelé autrichien.

" Dans le conclave de 1831, le cardinal Pacca, porté par ce parti, dont le cardinal Albani était le chef, avait obtenu à l'avant-dernier scrutin 19 voix, et le cardinal Capellari 26 ; mais, au dernier, 6 ou 7 voix échappèrent à l'influence du cardinal Albani, et le cardinal Capellari obtint la majorité."

Elu pape le 2 février 1831, il s'était assis sur le trône pontifical sous le nom de Grégoire XVI ; il est mort dans la 81e année de son âge, et dans la 16e année de son règne.

Son pontificat a été difficile ; mais on ne nie point qu'il l'ait glorieusement exercé. Il se montra ferme et vigilant ; et, s'il ne lui a pas été donné de faire respecter partout les droits de la conscience avec ceux de l'*Eglise catholique, il a fait entendre* de nobles et énergiques protestations. On se rappelle, entre autres, les belles paroles qu'il adressa au czar en faveur des catholiques persécutés. Il disait, songeant à son grand âge, que le tems approchait où il devrait rendre compte à Dieu, et ce fut sous l'inspiration de sa piété, autant que sous celle de son cœur, qu'il défendit, devant le redoutable autocrate, la justice et la religion opprimées. Il est maintenant en présence du juge suprême. Que pouvons-nous craindre pour lui ? il a dignement tenu les clés de cette Eglise immortelle que Jésus-Christ a fondée, et son ame pleine de foi n'a pas été surprise par la mort.

Disons encore que S. S. Grégoire XVI, qui avait composé, avant son avènement au trône pontifical, un ouvrage sur le triomphe de l'Eglise, qui eut un glorieux retentissement dans tout l'univers catholique, était un ami éclairé des arts, à l'exemple de Léon X ; il décora la ville de Rome de plusieurs monumens, qui perpétueront le souvenir de son illustre règne.

Prions pour que ce pontife, dont la perte sera déplorée par tout le monde chrétien, ait un successeur qui l'imite comme homme privée et comme chef de l'Eglise.

C'est le dixième jour après la mort du pape que les cardinaux doivent s'assembler en conclave afin de procéder à l'élection de son successeur. La messe du Saint-Esprit, qui précède le conclave, sera donc célébrée le 11 juin, dans l'église des Prêtres de la Mission, au mont Quirinal.

Dès que le pape régnant a cessé de vivre, le cardinal-camerlingue, suivi des clercs de la chambre apostolique, est introduit près du lit du pontife défunt. Il fait la reconnaissance de ses restes mortels, et reçoit des mains du maître de la chambre l'anneau du pêcheur. Trois jours après, cet anneau et le cachet des bulles appelé le sceau de plomb sont brisés par le premier maître des cérémonies en présence de tous les cardinaux. Le cardinal-camerlingue tient ensuite une congrégation avec les mêmes clercs, et dans cette réunion, il nomme à tous les offices de la chambre.

Vingt-quatre heures après la mort du pape, son corps est embaumé. Dans la soirée du troisième jour, on le transporte dans l'église de Saint-Pierre, avec la même pompe qui entourait le souverain pontife dans les cérémonies solennelles : il y a de plus un détachement d'artillerie qui fait partie du cortége. Le corps, ainsi embaumé, demeure ex-